

Pourquoi l'anonymat ?

Un certain nombre de lecteurs nous ayant posé cette question, nous leur donnons les précisions suivantes:

Parce que nous estimons que le journal d'une organisation ne doit pas servir de tremplin pour arriviste;

Parce qu'il doit être une propriété collective et ne doit servir qu'à sa défense exclusive;

Parce qu'en signant ses articles, l'individu se met en évidence, et tôt ou tard il marchandise sa valeur morale. Il y a dans ce domaine plusieurs façons d'opérer;

Parce que pour nous la personnalité qui se consacre à la cause avec désintéressement se confond avec la collectivité;

Parce que le Mouvement libertaire n'a rien de commun avec les partis politiques qui ont la très mauvaise habitude d'entretenir la popularité de certains personnages au-dessus et au détriment du groupement;

Parce que la valeur d'un article n'est pas subordonnée à la signature;

Parce qu'enfin les auteurs d'articles prendront toujours la responsabilité de leurs écrits, responsabilité qui ne leur fait nullement peur.

Le Congrès constitutif du Mouvement Libertaire décidera si cette méthode devra continuer à être appliquée.

Le comité de rédaction